



Association des Gens du Nord

Association enregistrée à la Sous-Préfecture de Villeneuve sur Lot sous le N° 5135



Le Président de l'Association

Henri Jean CUVELIER
18, rue du rugby à XIII
47300 VILLENEUVE sur LOT
Tél. 05 53 40 31 21
Port 06 85 62 12 28

Le Dimanche 20 janvier 2019 à 10 heures 30 précises

Maison de la Vie associative (M.VA) - 54 rue de Coquard Villeneuve-sur-Lot

Pour notre Assemblée Générale annuelle

Ordre du jour :

- Rapport moral présenté par le Président
- Rapport financier présenté par le Trésorier
- Le point sur les activités 2018 présenté par la secrétaire - Projets d'activités pour l'année 2019
- Quitus des activités et des résultats
- Election au Conseil d'Administration. Statutairement, le Conseil d'Administration est renouvelé par moitié chaque année. **Il est souhaitable que des bonnes volontés se manifestent, y compris parmi les nouveaux adhérents**, pour intégrer le C.A. en 2019. Celles et ceux qui sont candidats voudront bien le signaler par réponse écrite (adresse ci-dessus) le plus rapidement possible. **Il y a un poste à pourvoir au Conseil d'Administration.**
- Cotisation 2019 : maintien de la cotisation annuelle à 40 € pour un couple et 25 € pour une personne seule.
- Questions diverses : Les sujets ou questions que vous souhaitez évoquer devront être communiqués par écrit au plus tard 72 heures avant l'Assemblée Générale. Seules les questions écrites pourront être ajoutées à l'ordre du jour et débattues.

*Il est capital d'être présent à cette réunion ou de vous y faire représenter.
Un fort taux de participation est la preuve de la vivacité d'un groupe.*

Le bulletin de participation ci-joint doit être signé par chaque adhérent à plus forte raison si on donne procuration.

A l'issue de notre Assemblée Générale, un VIN D'HONNEUR est offert par la Municipalité de Villeneuve sur Lot.

Nous nous rendrons ensuite pour notre repas au **Vieux Chêne, Route de Tournon à Villeneuve sur Lot**

Au Menu :

Prix : 25 € par personne

Bouillon au vermicelle

Pot au feu

Fromage

Assiette de dessert maison

Café. - Vin Rouge & Rosé (à consommer avec modération)

Le Conseil d'Administration a décidé d'offrir **10 € par repas pour les personnes à jour de leur cotisation au 31 décembre 2018 ainsi que pour les adhérents à jour de leur cotisation 2019. Le repas sera donc à 15 € pour les adhérents et 25 € pour les non adhérents.**

Le Conseil d'Administration vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.
En comptant sur votre présence le 20 janvier 2019, amicalement

Henri-Jean CUVELIER

